



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
Service de l'encadrement
Sous-direction des carrières
des personnels d'encadrement
Bureau des personnels d'inspection
DE SE 2 -2

Direction de l'encadrement

**Arrêté portant inscription au tableau d'avancement à l'échelon spécial de la hors-classe
du corps des inspecteurs de l'Éducation nationale établi au titre de l'année 2021**

La ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

- VU le code général de la fonction publique, notamment le titre II du livre V de la partie législative ;
- VU le décret n° 90-675 du 18 juillet 1990 modifié portant statuts particuliers des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'éducation nationale ;
- VU les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 22 octobre 2020 ;
- VU le jugement du tribunal administratif de Paris n° 2308656 du 12 juin 2025 annulant l'arrêté ministériel du 21 décembre 2020 portant inscription au tableau d'avancement à l'échelon spécial de la hors-classe du corps des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année 2021 et enjoignant au ministre chargé de l'éducation nationale de procéder à l'établissement d'un nouveau tableau d'avancement au titre de l'année 2021.

ARRETE

Article 1^{er} : Les personnels du corps des inspecteurs de l'éducation nationale et du grade d'inspecteur de l'éducation nationale hors-classe, dont les cinquante-huit noms suivent, sont inscrits au tableau d'avancement à l'échelon spécial établi au titre de l'année 2021.

Rang de classement	Nom	Prénom	Spécialité	Académie (en 2020)
1	M. HELOIR	JEAN LUC	enseignement du premier degré	NORMANDIE ROUEN
2	M. QUILLIEN	HERVE	enseignement du premier degré	RENNES

Rang de classement	Nom	Prénom	Spécialité	Académie (en 2020)
3	Mme BELZON née CHRISTIAEN	CATHERINE	enseignement du premier degré	RENNES
4	Mme VICAIGNE née MECHAIN	CHANTAL	enseignement du premier degré	BORDEAUX
5	M. GLANDU	PHILIPPE	enseignement du premier degré	GRENOBLE
6	Mme DUPLESSY	MURIEL	enseignement du premier degré	REIMS
7	Mme POUJADE née RAOUL	BRIGITTE	enseignement du premier degré	MONTPELLIER
8	M. ALBERT	PHILIPPE	sciences et techniques industrielles	NANCY-METZ
9	M. GIRONE	JEAN MICHEL	enseignement du premier degré	CRETEIL
10	Mme CILPA	MARIE-JOSE	sciences biologiques et sciences sociales appliquées	GUADELOUPE
11	M. TITTON	JEAN-MARC	enseignement du premier degré	NORMANDIE ROUEN
12	M. DUBIEN	LAURENT	enseignement du premier degré	CLERMONT-FERRAND
13	M. VARICHON	LIONEL	mathématiques - physique chimie	LA REUNION
14	Mme VATONNE	CATHERINE	enseignement du premier degré	TOULOUSE
15	M. LEWIN	MARC	lettres - langues vivantes dominante anglais	VERSAILLES
16	M. ALZINA	GEORGES	enseignement du premier degré	HORS ACADEMIE
17	Mme BILLOUE née JUMELLE	EVELYNE	enseignement du premier degré	VERSAILLES
18	M. MARCHAL	ERNEST	enseignement du premier degré	POLYNESIE FRANCAISE
19	M. MAES	JEAN-PIERRE	enseignement du premier degré	LILLE
20	Mme THOMAS	PASCALE	information et orientation	GRENOBLE
21	Mme FOURNIER-DULAC née FOURNIER	MYRIAM	enseignement du premier degré	HORS ACADEMIE
22	M. CHAILLOT	ERIC	enseignement du premier degré	STRASBOURG
23	M. CAILLEAUX	DAVID	enseignement du premier degré	STRASBOURG
24	Mme CLAUDON née FAYS	MARIE-CLAUDE	enseignement du premier degré	NANCY-METZ
25	Mme EBERWEIN	ANNE	enseignement du premier degré	TOULOUSE
26	M. ANXIONNAZ	FRANCK	sciences et techniques industrielles	POITIERS
27	Mme LENNE	MARIE-CLAIRE	enseignement du premier degré	LILLE
28	M. ESSELIN	DIDIER	sciences et techniques industrielles	NANCY-METZ
29	Mme DUCREUX née ROY	LAURENCE	information et orientation	DIJON

Rang de classement	Nom	Prénom	Spécialité	Académie (en 2020)
30	M. RADIGOIS	PHILIPPE	sciences et techniques industrielles	NANTES
31	M. DURAND	ERIC	enseignement du premier degré	MAYOTTE
32	M. BILLES	GUY	enseignement du premier degré	MONTPELLIER
33	M. DURAND	CHRISTIAN	mathématiques - physique chimie	MONTPELLIER
34	Mme BARROSO	NELLY	enseignement du premier degré	GRENOBLE
35	Mme MARCEAU née FLEURIER	SYLVIE	enseignement du premier degré	LIMOGES
36	M. BALLOT	JEAN-LUC	enseignement du premier degré	NANTES
37	Mme JULIEN	JACQUELINE	enseignement du premier degré	MARTINIQUE
38	Mme BOUILLAUD	MARTINE	sciences biologiques et sciences sociales appliquées	LA REUNION
39	M. DURIEUX	OLIVIER	enseignement du premier degré	GRENOBLE
40	M. MARTIN	THIERRY	enseignement du premier degré	TOULOUSE
41	M. SERE	DIDIER	sciences et techniques industrielles	TOULOUSE
42	M. MOMIRON	DOMINIQUE	enseignement du premier degré	CLERMONT-FERRAND
43	Mme NAAS née ROBERT	NADINE	enseignement du premier degré	BESANCON
44	M. BENEZECH	ROBERT	enseignement du premier degré	MONTPELLIER
45	Mme HUMBERT née CHASSEING	MARYSE	enseignement du premier degré	MONTPELLIER
46	M. DEVRIES	JEAN	enseignement du premier degré	RENNES
47	M. HAYOT	ETIENNE	enseignement du premier degré	NANCY-METZ
48	Mme REBESCHINI née PIHET	SYLVIE	enseignement du premier degré	BORDEAUX
49	Mme KAYSEN	MARIE-CHRISTINE	enseignement du premier degré	MONTPELLIER
50	Mme PECQUEUX	CLAUDINE	enseignement du premier degré	AMIENS
51	M. CHEVILLARD	OLIVIER	sciences et techniques industrielles	MARTINIQUE
52	M. GAUTHIER	JEAN-MARC	enseignement du premier degré	LIMOGES
53	Mme DEL BIANCO RIZZARDO	ISABELLE	enseignement du premier degré	CRETEIL
54	M. DIDIER	EMMANUEL	sciences et techniques industrielles	VERSAILLES
55	M. LUSCAN	PHILIPPE	enseignement du premier degré	NANCY-METZ
56	M. BARILLY	BERTRAND	enseignement du premier degré	NANTES

Rang de classement	Nom	Prénom	Spécialité	Académie (en 2020)
57	Mme HO-A-KWIE-MANGAL née HO-A-KWIE	MYRIAM	information et orientation	GUYANE
58	Mme MARSAN née BIDART	CHRISTIANE	enseignement du premier degré	BORDEAUX

Article 2 : Le présent arrêté est publié sur le site internet du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : <https://www.education.gouv.fr/carriere-des-personnels-d-inspection-2666> .

Article 3 : Le directeur de l'encadrement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **08 OCT. 2025**

Pour la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
et par délégation,
le sous-directeur des carrières
des personnels d'encadrement,

AUBER

Vincent AUBER

Voies et délais de recours

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique,
- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois* :

- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

* 4 mois pour les agents demeurant à l'étranger.